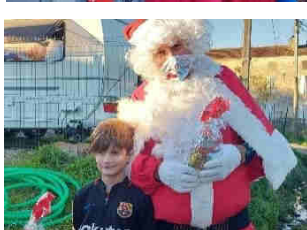


Le Lupertien

N° 61 / Mars 2022



SOMMAIRE

- LE MOT DU MAIRE
- LE 11 NOVEMBRE 2021
- NOËL À SAINT-LOUBERT
- LA VOIE COMMUNALE 10 DEVIENT LA RUE JEAN BRANA
- LA SALLE DES FÊTES
- LA COMMISSION SOLIDARITÉ
- VOUS LE CROISEREZ SÛREMENT AU DÉTOUR D'UN CHEMIN ...
- À SAVOIR : Panneau POCKET /Le DAE / Les élections 2022/ Le recensement des jeunes de 16 ans
- LES PAPIERS À GARDER
- ET SI NOUS PARLIONS D'HISTOIRE... suite et fin
- PORTRAIT D'YVETTE
- CARNET – SOUVENIRS ...
- CÔTÉ PÂTISSERIES
- JEUX
- INFORMATIONS MAIRIE
- AU PROCHAIN NUMÉRO ...

LE MOT DU MAIRE

Chères Lupertiennes, Chers Lupertiens,

Certes avec un peu de retard, mais c'est avec grand plaisir que je vous présente, en mon nom et celui de tout le conseil, mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2022, la santé, le bonheur pour vous -mêmes et ceux qui vous sont chers.

Le conseil municipal et moi-même regrettons à nouveau de ne pas avoir pu partager avec vous le verre de l'amitié lors des vœux à la salle des fêtes.

Je tenais à remercier tout particulièrement les membres du conseil Municipal, les bénévoles qui m'ont accordé leur confiance, et toutes les personnes qui m'ont envoyé de nombreux messages de soutien. C'est donc avec une grande fierté que je suis, chaque jour depuis le 21 septembre, au service de notre village.

Mes pensées sont toutes tournées vers Alain Clech qui a su me mettre le pied à l'étrier et qui m'a encouragé à prendre le relais.

Nous lui adressons nos remerciements les plus sincères pour tout ce qu'il a apporté et tout ce qu'il apporte à la commune et ses habitants, en lui souhaitant que sa santé lui soit plus douce dans un avenir très proche.

Cette année 2021, fut à nouveau particulière, la crise sanitaire a continué à nous mener la vie dure.

Pour la jeune équipe municipale que nous sommes, concilier la crise et le respect de notre programme était nécessaire.

Nous avons continué à nous investir pour le bien de la collectivité et de ses habitants.

--- Le projet d'aménagement des abords de la salle des fêtes présenté dans le Lupertien n° 60 prend forme, nous pouvons espérer que celui-ci soit fonctionnel dès le printemps prochain, lorsque la commission sécurité sera passée.

Ainsi vous pourrez, avec vos familles, profiter de ce lieu de détente afin de partager des moments intergénérationnels.

--- L'assistance à personne en danger est du devoir de chacun, nous avons œuvré pour que la salle des fêtes soit équipée d'un Défibrillateur, c'est une obligation dans les ERP (établissement recevant du public). (Article R123-2 du code de la construction et de l'habitation).



--- Ensemble en 2022 nous ferons en sorte de poursuivre notre travail pour faire de notre belle commune un lieu agréable à vivre ; en ayant la volonté de pouvoir vous retrouver tous pour des moments de convivialité et festifs. Pour cela, nous tenterons de soutenir et de venir en aide aux associations de la commune pour relancer le dynamisme connu de nous tous.

--- Souhaitons la bienvenue à Alexis, qui dans le cadre d'un service civique sur la commune, a rejoint Francis. Il se présente à vous dans ce journal. Nous pouvons nous réjouir, car grâce à son projet personnel et au travail qu'il effectue, nous serons amenés à réfléchir tous ensemble pour parvenir à l'obtention **du label commune 100% compost**.

--Un travail de réflexion sur la mise en place **d'un logo ou identité visuelle** est en cours de réalisation.

-- 2022 sera également une année où nous allons étudier les différentes possibilités qui se présentent à nous pour pouvoir réduire les incivilités au niveau des abords de la salle des fêtes. Depuis quelque mois de nombreux dépôts sauvages apparaissent ainsi que des dégradations.

Une étude, entre-autre, est en cours sur la faisabilité d'implantation de caméras.

-- Nous sommes également, de façon quotidienne, en contact avec les différents services concernés par l'installation de la Fibre, afin que tous les quartiers de Saint-Loubert soient desservis.

-- Je tiens également à féliciter nos Agents Communaux, Francis et Roselyne qui œuvrent au quotidien au bien-être de nous tous.

-- À ce jour, je ne peux conclure ce mot sans évoquer, avec beaucoup d'inquiétude et de tristesse, le conflit qui sévit en Ukraine.

Nous le condamnons fermement, et sachez que notre priorité sera l'aide que nous pourrons apporter aux populations sous toutes les formes à notre disposition.

À toutes et tous je souhaite une bonne lecture et espère vous retrouver très vite pour échanger.

Amicalement

Christopher Latapy

11 NOVEMBRE 2021

Le soleil et le ciel bleu ont embelli la journée du 11 novembre 2021.

Des petits et des grands étaient rassemblés autour du monument aux Morts de Saint-Loubert à 11 heures 30' pour célébrer l'armistice qui a mis fin à la guerre de 1914-1918.

Josette et Romane avec émotion, se sont rapprochées l'une de l'autre pour lire à haute voix le message de Madame DARRIEUSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Puis Monsieur Latapy notre Maire, a égrené d'une voix empruntée d'émotion, la trop longue liste des Morts pour la France en cette année 2021. C'est alors que se sont élevées dans un silence enveloppé d'une douce lumière, les petites voix de nos plus jeunes Lupertiens, des voix cristallines mais très fortes comme le moment que nous avons partagé ensemble.

Puis, dans l'instant se sont envolées à tire d'ailes les Colombes de Julien et Damien, pour rejoindre en toute Liberté, l'Horizon.



NOËL A SAINT-LOUBERT

Noël des enfants

Cette année encore le Père Noël et ses lutins Lupertiens sont venus à votre rencontre pour vous gâter. Une belle journée partagée entre tous, sous le soleil, et qui a mis du baume au cœur.

Le conseil municipal et le comité des fêtes remercient toutes les familles pour ses bons moments.



Paniers offerts aux aînés

Puisque la fin d'année 2021 a fortement ressemblé à celle de 2020, c'est avec grand plaisir que Le Maire et son Conseil ont offert à nos Aînés un panier garni pour réjouir leurs papilles et leur apporter un moment de douceur en attendant la possibilité de se retrouver pour un moment festif et joyeux autour d'une grande table.



LA VOIE COMMUNALE N°10 DEVIENT LA RUE ANDRÉ-JEAN BRANA

Le Samedi 23 Octobre 2021,

Nous nous sommes réunis pour honorer la mémoire d'André Jean Brana, avec sa fille Andrée Saillant, ses petits-enfants Madame Suzy Sarrebout, Messieurs Gérard et Bernard Saillant.

Monsieur le Maire les remercie de leur présence pour honorer celui dont le nom sera gravé dans la mémoire collective Lupertienne.

Monsieur André Jean Brana est né à Bordeaux, il a épousé Madame Claire Carpentey née à Saint-Loubert, il a le fait le choix de devenir agriculteur et c'est ainsi qu'il a consacré toute sa vie à notre petite commune.

Le 25 mai 1925 il a été élu Maire, il avait 32 ans, il quittera ses fonctions d' élu en Mars 1971 pour laisser Raymond Castaing lui succéder.

Monsieur Le Maire, Christopher Latapy reprit une citation de Jean Millet : «Comment ne pas aimer un lieu où on a de si profondes racines» et termina son discours ainsi.

«Monsieur Brana, Lupertien non pas de naissance mais assurément de cœur, de passion et de connaissance, vous méritez bien que cette rue qui traverse le bourg de Saint-Loubert et que vous avez parcourue tant et tant de fois tout au long de votre vie, porte votre nom.

Quelle soit garante de la
Reconnaissance de notre village».



SAINT-LOUBERT le républicain du 23 octobre 2021

INAUGURATION. Une nouvelle rue André-Jean Brana, « l'enfant de Saint-Loubert »



André-Jean Brana durant son mandat.



Christopher Latapy le maire du village inaugure avec la famille la rue André-Jean-Brana.

Souhait de la famille exaucé par la municipalité, la voie communale 10 s'appelle depuis samedi 23 octobre la rue André-Jean-Brana.

« Il défendait son village avec fierté »
C'est un hommage à cet homme élu maire de Saint-Loubert en juin 1925, à l'âge de 32 ans. Le nouveau maire Christopher Latapy (1), ému, retrace les grandes lignes de l'édile Lupertien qui, durant plus de 50 ans a œuvré auprès de ses administrés touchés durement lors de ce premier conflit mondial. Il est toujours maire quand éclate la Seconde guerre mondiale.

« Agriculteur de profession, André-Jean Brana défendait son village avec fierté dans toutes les circonstances pour faire avancer ses projets contre vents et marées. Aujourd'hui, cette rue qui porte votre nom témoigne de votre fidélité ; elle longe la salle des fêtes Raymond-Castaing qui vous a succédé », souligne Christopher Latapy.

« Assistant social »
Samedi 23 octobre, autour d'Andrée, sa fille, quatre générations ont assisté à cet événement et Gérard, l'un des trois petits-enfants, au nom de toute la famille, a évoqué le parcours d'un homme qui était impliqué à tous les niveaux.

« Comme on peut le lire sur le Lupertien, le petit journal communal, notre grand-père était très impliqué dans la vie communale », se souvient Gérard. « Parfois, il était assistant social et réglait aussi les conflits de voisinage ! Actif dans son milieu professionnel, il a été président des planteurs de tabac, une culture bien implantée dans le Sud-Gironde dans les années 50, et médaillé de la Légion d'honneur pour fait de guerre. La commune de Saint-Loubert et Alain Clech, maire à ce moment-là, ont adhéré à notre souhait de reconnaissance. »

Lupertien dans l'âme, après s'être exilé à Auros pour raison familiale, il venait plusieurs fois par semaine avec sa 2 CV faire le point sur les affaires en cours.

Maryse Lacoste

(1) Christopher Latapy a été récemment élu maire de Saint-Loubert, suite au départ d'Alain Clech pour raison de santé mais qui reste au sein du conseil municipal.

LA SALLE DES FÊTES



Entre mi 2021 et le 26 février 2022,

Les abords de la salle des fêtes ont progressivement changé de visage.



Dans un premier temps sont apparus des merlons paysagers ornés de végétaux, destinés à délimiter la partie salle de réceptions de la partie espace de détente et de jeux.

Puis des travaux de terrassement ont été réalisés pour la future implantation d'équipements (loisir, sport, jeux) et la réalisation d'un parking à proximité du terrain de la Pala, pour la sécurité de tous.



En troisième partie le boulo-drome a pris forme ainsi que le chemin d'accès aux aires de jeux et au parking.

Mi-janvier le toboggan et la balançoire ont été scellés au sol.

Le 26 février les chapes de béton, pour recevoir la table de ping-pong et les bancs ont été coulées.



Restent à réaliser prochainement, la pose des tables de pique-nique, changer le grillage de la Pala, les filets du panier à basket et de la cage à hand-ball.

Pour finir, déposer le remblai autour des jeux.





Chères Lupertiennes et chers Lupertiens.

En ce début de nouvelle année 2022, et comme déléguées à la commission Solidarité, nous vous souhaitons que cette année se poursuive sereinement et pour que celle-ci soit parfaite nous avons envie de vous proposer cette petite « recette » :

Un zeste d'imprévus

Une tranche d'humour

Une pincée de belles surprises

Enrobée d'une belle santé

Le tout arrosé de bonheur

Enfournez 365 jours et vous pourrez déguster une année 2022 douce à souhaits.

La situation sanitaire semble devenir plus clémente mais malheureusement c'est une autre Guerre qui s'installe brutale et dévastatrice et pas si loin de nous.

Des enfants, des femmes, des hommes seront probablement à nos portes dans peu de temps. Nous voulons rester solidaires, nous serons à votre écoute si besoin et c'est avec plaisir que nous reprendrons nos permanences. N'hésitez surtout pas à revenir vers nous en cas de besoins.

Sophie Baez et Sylvie Gray Lagahuzère

***Vous le croiserez sûrement au détour d'un chemin,
d'une route ... à Saint Loubert***

Bonjour chères Lupertiennes, chers Lupertiens

Je me prénomme Alexis, j'ai 21 ans.

Je suis arrivé dans la région depuis 3 ans.

Mon attirance pour le milieu agricole et ma passion des animaux m'ont orienté vers un parcours professionnel agricole.

J'ai obtenu mon BTS agricole en 2020.

Après divers stages en exploitations spécialisées dans l'élevage (bovins, porcins, avicoles et caprins), dans des entreprises commerciales agricoles et en tant que saisonnier viticole, me voilà maintenant dans votre commune pour effectuer **un service civique**. Accompagné de Francis le cantonnier, de Roselyne la secrétaire et du conseil municipal, tout en apportant mon aide je vais pouvoir développer mes connaissances et compétences, afin de mener à bien mon projet sur la protection de l'environnement et la valorisation du territoire.

J'ai l'intention de proposer diverses activités en lien avec la protection de la nature dans votre commune.

Dans un premier temps vous serez sollicités pour un projet de mise en place de compost collectif ou individuel, et aux beaux jours, pour une journée citoyenne destinée au ramassage des déchets sauvages sur notre commune.

Mon objectif futur est d'ouvrir une ferme pédagogique dans notre région.

Vous pouvez me contacter auprès de la Mairie.



Cordialement.

Alexis

PANNEAU POCKET

La Mairie vous invite à télécharger l'application gratuite **Panneau Pocket** (sur téléphone/ tablette ou depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com) afin de vous permettre de suivre en direct les informations importantes et actualités de notre commune que nous vous partagerons régulièrement.


 **TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT**
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- 1** Ouvrez votre application **"Play Store"**, **"AppStore"** ou **"AppGallery"** sur votre téléphone ou sur votre tablette.


- 2** Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3** Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste.


- 4** Cliquez sur **"Installer"** ou **"Obtenir"**
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".





LE DAE

Un Défibrillateur est à votre disposition à la salle des fêtes sous le préau.

Le Défibrillateur Externe Automatisé est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Il est conçu pour permettre à **des non médecins** de sauver des vies.

Ces DAE donnent des instructions vocales claires à l'utilisateur dès l'ouverture de l'appareil.

À savoir : Les parlementaires français ont validé « le statut juridique de citoyen-sauveur » en février 2019 afin de le protéger de toute poursuite juridique en responsabilité civile.



Les Élections 2022

Dans un peu moins de deux mois auront lieu les élections présidentielles puis les élections législatives, voici donc plusieurs dates à noter dans vos agendas :

- **Les Présidentielles** se dérouleront le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour, et le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

- **Les Législatives** auront lieu pour le premier tour le dimanche 12 juin 2022 et pour le second tour le dimanche 19 juin 2022.

Attention : Pour les législatives, les inscriptions sur les listes électorales se font :

Sur papier : jusqu'au 6 mai 2022,

En ligne : jusqu'au 4 mai 2022

Pour les inscriptions deux possibilités :

Soit en ligne sur «Service-Public.fr» sur présentation de justificatif d'identité numérisé.

Soit à la mairie avec le cerfa n°12669*02 et la pièce d'identité ou de domicile.

Petit rappel à notre jeunesse Lupertienne

Chaque jeune Français de 16ans doit se faire recenser !

Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur *recensement militaire*) fait, il reçoit une *attestation de recensement*. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour l'inscription au bac avant 18 ans, à un concours administratif, à l'examen du permis de conduire en France ...).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée de citoyenneté (JDC).

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales.

Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

À savoir : la démarche se fait à la mairie, avec les documents suivants :

La Carte nationale d'identité ou passeport valide

Livret de famille à jour

Justificatif de domicile

LES PAPIERS À GARDER

TYPE DE DOCUMENT	DURÉE DE CONSERVATION	PRÉCISIONS
ASSURANCE		
<ul style="list-style-type: none"> • Quittance • Avis d'échéance • Courrier de résiliation • Preuve de règlement • Contrat • Relevé d'informations automobile 	<p>Date du document + 2 ans</p> <p>Idem</p> <p>Idem</p> <p>Durée contrat + 2 ans</p> <p>Permanent</p>	<p>Celui-ci est fourni par l'assureur en fin de contrat ou sur demande.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Assurance vie <p>- dommage corporel</p>	<p>10 ans</p> <p>10 ans</p>	<p>S'applique dès connaissance du contrat en tant que bénéficiaire</p>
VÉHICULE		
<p>- PV pour amende forfaitaire</p> <p>- Facture (achat, réparation)</p>	<p>3 ans</p> <p>Durée conservation du véhicule (peut être utile après la vente, en cas de litige)</p>	<p>Rien n'est redevable si le trésor public n'a pas fait de démarche pour obtenir le paiement de l'amende 3 ans après.</p>
BANQUE		
<p>Chèque à encaisser</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat prêt immobilier, consommation + justificatif • Relevé de compte (compte courant, PEL, LE...) • Ticket carte bancaire 	<p>1 an et 8 jours</p> <p>2 ans</p> <p>5 ans</p> <p>5 ans Jusqu'à réception du relevé de compte où figure le solde correspondant.</p>	<p>Passé ce délai le chèque ne peut plus être encaissé mais reste dû</p> <p>Un débit frauduleux peut être contesté durant 13mois maximum</p>

IMPÔTS ET TAXES		
• Déclaration de revenus	3 ans	À partir de l'année qui suit l'imposition sur le revenu
• Avis d'imposition sur le revenu	3 ans	
• Justificatifs utilisés (ex : justificatif des frais réels)	3 ans	
• Avis d'impôts locaux (taxes foncières, taxes d'habitation)	1 an	
		3ans cas de dégrèvement, d'abattement ou d'exonération

SANTÉ		
• Récapitulatif de remboursement d'assurance maladie et maternité	2 ans	5 ans en cas de fraude ou fausse déclaration
• Carte mutuelle	Variable selon organisme	1 an pour délivrance de lunettes pour personne de moins de 16ans, 5 ans entre 16 et 42 ans, 3 ans pour les plus de 43 ans
• Ordonnance	1an minimum	
Demande de remboursement	Voir délais prévus dans contrat	
• Preuves du versement d'indemnités journalières	Jusqu'à liquidation des droits de retraite	
• Carnet de vaccination	Permanente	
• Certificat médical	Permanente	
• Examen médical (ex :radio, écho...)	Permanente	

Suite prochain Lupertien	Papiers militaires	Travail, chômage, retraite
	Famille solidarité	Particulier employeur
	logement	Personne décédée

ET SI NOUS PARLIIONS D'HISTOIRE....

... SUITE et FIN...



Photo prise sûrement au début des années 1950, la tombe blanche date de 1949 et celle qui est au plus près de l'Église date de 1945, à ce jour entre les deux tombes se trouvent trois stèles de 1960.

C'est une église bazadaise typique très simple : une nef, un chœur, une abside en hémicycle, une petite sacristie à droite, deux chapelles de part et d'autre de la nef, quelques dépendances accolées à l'est, un porche en avant et un clocher mur comme ils sont nombreux dans la région.

Elle possède une particularité inexplicable, elle est désorientée, elle est tournée au Nord comme l'église de SAINT-LEGER-DE-BALSON. Elle est bâtie sur une pente très abrupte, ce qui explique les cinq ou six marches qui permettent de descendre dans la nef.

L'abside, de hauteur très modeste, est vue depuis l'extérieur deux fois plus haute car nous sommes à l'aplomb du rebord de la vallée. Elle est construite sur la partie la plus difficile de la paroisse ; la raison est non pas topographique mais liée à la présence de l'édifice plus ancien implanté sur la villa antique que l'on a réutilisé en partie.

Cela est une hypothèse mais elle est très solide. Léo DROUYN qui avait visité cette église au XIXème siècle avait été frappé par cette situation et pensait qu'il y avait une crypte sous le Chœur par la présence de cinq mètres de remblais entassés du côté du Beuve.

Cet édifice, malgré sa modestie, est très important. Sous l'autel, sous le socle de la statue, nous voyons des pierres plus petites, plus sombres, plus régulières ; nous les retrouvons aussi dans le bas des murs de la nef où nous les voyons très bien, depuis l'extérieur, sur l'abside, des petits moellons carrés, enduits (beurrés comme disent les spécialistes, avec des joints lisses) sont l'appareil typique du premier art roman de Gascogne remontant au XIème Siècle. Aucun document écrit ne le relate, mais il est attesté par les pierres.

SAINT-LOUBERT est donc une des plus anciennes églises du bazadais et elle fait le lien avec la nécropole dont on a déjà parlé. Elle avait à l'époque la même surface, le même plan, et si l'on pense qu'alors la construction d'une église qui était un des rares édifices bâtis en dur n'était pas fortuite, elle était par essence lieu de réunion pour la prière, pour le commerce, pour l'administration, pour les divertissements... Par corrélation on peut en déduire l'importance de la paroisse et de sa population.

Un siècle plus tard, les moyens techniques et économiques s'étant améliorés, une transformation radicale de l'église, encore visible aujourd'hui a été réalisée. L'emploi d'un nouveau type d'appareil dont nous avons un bel exemple sur l'arc triomphal du chœur, sur l'arc triomphal de l'abside resté inachevé, sur la ceinture à l'appui des fenêtres, à l'embrasure de ces mêmes fenêtres, a embelli l'édifice.

Mais ce parement en belles pierres, chose curieuse, n'a pas été employé partout, certainement parce que les paroissiens manquèrent de moyens. Aussi le reste de l'église est resté en moellons allongés qui apparaissent encore très nettement.

Lorsqu'on a procédé à cette restructuration au XIIème Siècle, on a exhaussé l'édifice, il n'y avait qu'une nef. On a ajouté l'arc triomphal séparant nef et chœur ; on a mis les deux demi-colonnes ornées sommairement avec des feuilles stylisées et des têtes de monstres, avec au tailloir trois rangs de billettes qui se prolongent de part et d'autre de l'arc triomphal ; on a percé des fenêtres très sobres ornées à l'extérieur de billettes mais on a réussi à construire une voûte. L'église est restée inachevée depuis environ 1150-1200.

Les transformations apportées par la suite sont très modestes.

On a refait la façade, le portail en arc brisé, rustique et sans style.

Le pignon est encore plus récent ainsi que le clocher mur plusieurs fois refait.

Les chapelles latérales du XVIIème Siècle témoignent du développement des cultes locaux ; elles étaient faites pour recevoir des autels secondaires. La tribune date du XVIIIème Siècle.

La cloche a dû être refondue en 1787.

Dans ce cadre patrimonial, entre autres travaux, la sacristie qui prenait l'eau du ciel a reçu, courant 2021, une toiture neuve.

Cette page d'histoire qui concerne notre paroisse nous a été communiquée par le professeur MARQUETTE.

Léo DROUYN, né à Izon le 12 juillet 1886 et mort à Bordeaux le 04 août 1896, archéologue, peintre, dessinateur et graveur français, a laissé au milieu du XIXème Siècle un fond iconographique exceptionnel sur le patrimoine aquitain autour de 1850, quarante ans avant les premiers témoignages photographiques.

PORTRAIT D'YVETTE

Quelques mots de notre doyenne,

Lupertienne depuis de nombreuses années, qui a accepté de nous raconter comment ses pas l'ont conduite dans notre petite commune.



« Je suis née à Thouars le 17 février 1928 entourée de mon frère Michel, de ma sœur Jeanine et de mes parents qui travaillaient aux chemins de fer.

Le 10 août 1946 je me suis mariée avec Maurice (musicien, violoniste et guitariste).

Puis nous nous sommes installés à Paris où nous avons vécu quelques années.

En 1960 nous sommes revenus à Thouars. Maurice travaillait au camp américain et nous construisions notre maison.

En 1969 nous avons déménagé à Baurech, pour tenir un commerce de préfabriqués pendant 8 années.

Et c'est en 1977 que nous avons décidé avec Maurice, de rechercher une maison à acheter dans la région. Au mois de septembre nous avons eu un coup de cœur pour la propriété où je vis encore. À Noël 1977 nous achetions celle-ci et après un peu plus de 3 ans et demi de travaux nous y emménagions en 1981.

Dès notre premier passage à Saint-Loubert nous avons aimé ce petit village où ne vivaient qu'une centaine de personnes.

De plus adorant cuisiner, cette région si gastronomique m'a également largement attirée. (Les canards gras, les champignons, le vin ...).

Nous avons assez d'espace pour cultiver nos légumes, élever nos volailles.

Comme Maurice était malade et en invalidité j'ai pu trouver du travail à proximité (les vendanges, les journées de cochonnailles, le tabac (il y avait encore des séchoirs à tabac en activité sur la commune)).

La maison est spacieuse et elle nous a permis de recevoir notre famille, d'y vivre heureux

Aujourd'hui elle est bien trop grande pour moi toute seule, mais tellement pleine de souvenirs que j'espère y finir ma vie entourée de mes chats. »

Yvette

CARNET SOUVENIRS



"Un magnifique rayon de soleil est entré dans notre petite mairie de Saint-Loubert. Ce samedi 3 juillet 2021, nous avons célébré le mariage d'Audrey et de Thomas devant leurs trois enfants et tous leurs proches. Nous leur souhaitons à nouveau tout le bonheur possible."



Madame Josette Monier
nous a quitté le 27 juillet 2021 :
Nous ne l'oublierons pas.

Recette des oreillettes d'Anne Marie Lot

Ingrédients :

- 1 kg de farine
- 125 gr de beurre fondu
- 9 œufs
- 1 paquet de levure
- 2 c à s de sucre par œuf
- 3 c à s d'huile
- sucre vanillé
- Rhum (selon votre convenance)
- zestes de citron, d'orange (selon votre choix)



Préparation de la pâte :

- Mettre la farine et la levure dans un grand saladier, faire une fontaine au milieu, y verser le sucre, le sucre vanillé, le rhum, les œufs, le beurre fondu, les zestes,

- pétrir pour parvenir à une pâte homogène,

- couper la boule en tranches pour pouvoir l'étaler au rouleau très très finement, découper la pâte en petits carrés,

- faire chauffer l'huile dans une poêle profonde ou friteuse, plonger les morceaux de pâte à frire,

les déposer délicatement sur du papier absorbant, saupoudrez de sucre, sucre glace



En vous souhaitant une excellente dégustation

Romain OPILLARD

Sommelier/Commercial intercave

Le Château de Saint Loubert en Graves Supérieures 2019

Vendanges 100% à la main.

Il possède de belles notes d'agrumes et une jolie fraîcheur en bouche.

Un bel équilibre entre le sucre et l'alcool.

"Un vin bien choisi donne un meilleur goût aux choses simple de la vie" (Jansis Robinson)

Baba au Rhum

Il faut:

175g de farine - 150g de sucre

4 œufs

1 paquet de levure - 1 paquet sucre vanillé

Travaillez les œufs avec le sucre -

Ajoutez la farine, la levure et le sucre vanillé -

Bien mélanger le tout -

Beurrez abondamment un moule à baba,
versez la préparation -

Il est préférable de faire la pâte un
peu à l'avance -

Cuisson 1/2 h à 3/4 h suivant le four -

(Th 150) -

Pendant la cuisson, faites un sirop,
avec 40g de sucre et 50cl d'eau, et 10cl
de Rhum -

Après la cuisson arrosez le gâteau avec
le sirop - et ajoutez si besoin un peu
de Rhum sur le gâteau --- !! -

Bonne dégustation !! -

Ah! j'oubliais... une crème pâtissière
sera parfaite pour accompagner ce "Baba" !!

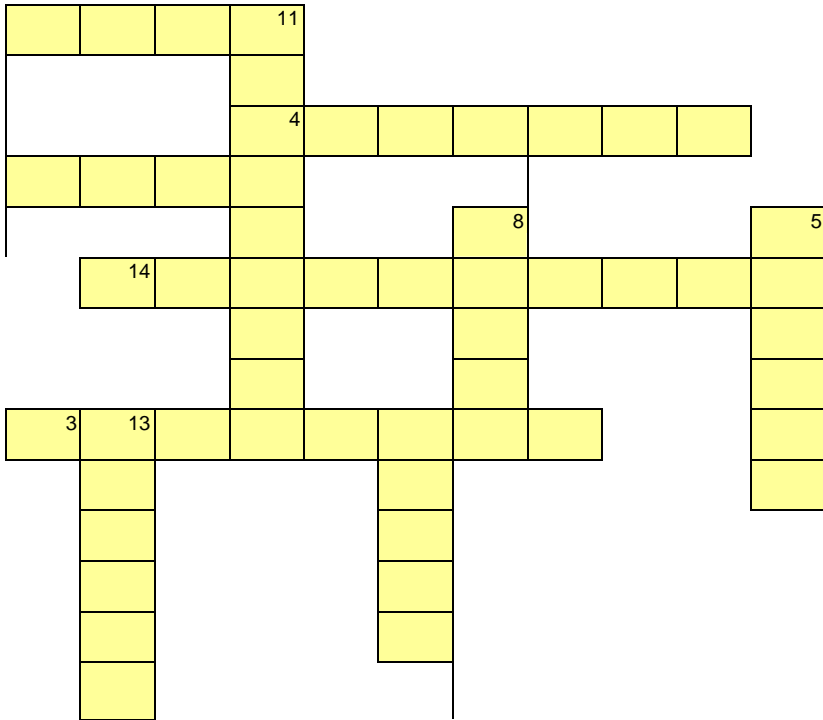
Recette proposée par Josette B.

Trouver le nom des Présidents de la République entre 1913 et 2022

O	De 2007 à 2012	A	S	L	M	E	D	P	G	De 1913 à 1920	
M	De 2017 à 2017	E	X	B	C	V	O	I	S	De 1920 à 1920	
P	De 2017 à	O	U	M	W	I	S	E	D	De 1920 à 1924	
A	N	L	N	I	P	N	C	R	O	N	De 1924 à 1931
A	H	H	J	A	C	A	E	U	W	A	De 1931 à 1932
C	I	N	B	A	R	I	M	Q	B	R	De 1932 à 1940
J	Q	D	R	D	L	E	M	K	T	E	De 1947 à 1954
A	M	E	E	L	R	A	T	E	T	L	De 1954 à 1959
C	P	L	A	G	U	S	B	T	G	L	De 1959 à 1969
G	B	F	U	E	A	U	S	X	I	I	De 1969 à 1969 et de 1974 à 1974
J	K	E	I	D	O	U	M	E	R	M	De 1969 à 1974
R	A	C	Z	L	L	P	L	U	V	S	De 1974 à 1981
X	S	B	N	U	R	B	E	L	B	X	De 1981 à 1995
E	N	A	H	C	S	E	D	L	E	U	De 1995 à 2007

G	V	Y	Z
Q	K	T	L
C	P	O	M
V	B	C	J
P	R	Z	B
W	E	B	L
O	H	L	U
N	O	R	C
H	P	X	A
I	H	U	U
A	M	K	R
R	C	H	I
J	L	M	O
G	N	S	L

C'est surtout dans l'air du temps...



Horizontalement

- N°1 : leur contenant se situe entre 0,1 et 100 ml
- N°2 : le putois ne touchera en rien vos narines
- N°3 : même le foie gras ou le bon vin vous laisserons sans nez
- N°4 : essoufflement
- N°10 : elle peut-être de transmission
- N°14 : jeu d'échec invisible pour l'autre

Verticalement

- N°5 : elle est souvent blanche
- N°6 : elle forme un groupe fermé
- N°7 : Avérés
- N°8 : action de tester un produit
- N°9 : ensembles abstraits coord
- N°11 : une maladie qui persiste dans une région
- N°12 : il peut être d'auto-évaluation
- N°13 : regroupement de cas
- N°15 : il nous fait tourner la tête depuis 2 ans,
il est donc écrit à l'envers
- N°16 : qui concerne la face, le visage

Création Sylvie G-L

Solution au jeu du N° 60

THÈME : LES FLEURS

I	D	F	J	O	N	Q	U	I	L	L	E	U	T
F	R	F	Y	D	D	H	M	J	L	U	P	I	N
A	C	I	N	C	Y	R	L	Y	G	L	H	W	N
T	R	P	S	S	R	V	V	U	Y	M	B	D	V
O	P	X	O	Z	O	F	D	S	M	C	J	P	R
R	T	P	L	I	L	A	S	D	M	X	G	A	C
C	E	X	I	V	D	A	O	F	M	K	G	S	J
H	P	J	D	S	A	V	R	O	S	E	L	S	T
I	J	I	N	A	W	Z	T	B	G	T	Q	I	U
D	Q	T	V	A	L	G	A	P	Z	A	R	F	L
E	N	Z	H	O	B	H	B	L	R	X	I	L	I
E	K	I	O	Y	I	N	I	U	E	T	I	O	P
S	D	U	X	T	M	N	M	A	P	E	I	R	E
Y	X	C	B	L	E	U	E	T	C	R	Y	E	T

jonquille
bleuet

lilas

a

zalée

passiflore

tulipe
pivoine
orchidée

thym
dahlia
iris

lys
hysope
lupin

Solution au jeu du N° 60

CAPITALES EUROPÉENNES (à trouver à partir du nom des pays)

E	V	I	M	Z	A	N	A	J	L	B	U	J	L	
F	H	R	I	G	A	U	P	Q	T	S	R	H	E	
D	F	E	E	M	N	G	I	O	A	O	I	U	D	
T	P	B	L	Y	T	V	R	R	M	S	O	Z	A	Hongrie=Budapest
C	R	U	M	S	K	M	A	E	I	L	Y	T	M	Estonie=Tallinn
O	O	D	C	T	I	J	U	N	B	O	R	A	S	Danemark=Copenhague
P	R	A	G	U	E	N	A	D	F	S	D	L	T	Chypre=Nicosie
E	I	P	N	V	V	U	K	V	C	R	R	L	E	Pays Bas=Amsterdam
N	E	E	O	I	R	I	O	I	I	F	O	I	R	Tchéquie=Prague
H	U	S	T	B	C	C	L	D	P	K	R	N	D	Islande=Reykjavik
A	Y	T	A	K	A	O	I	N	T	H	A	N	A	Norvège=Oslo
G	W	L	M	N	C	K	S	A	I	Z	P	M	M	Finlande=Helsinki
U	T	J	O	L	I	C	O	I	X	U	R	N	G	
E	P	M	P	J	F	M	T	U	E	W	S	S	T	

Monaco=Monaco

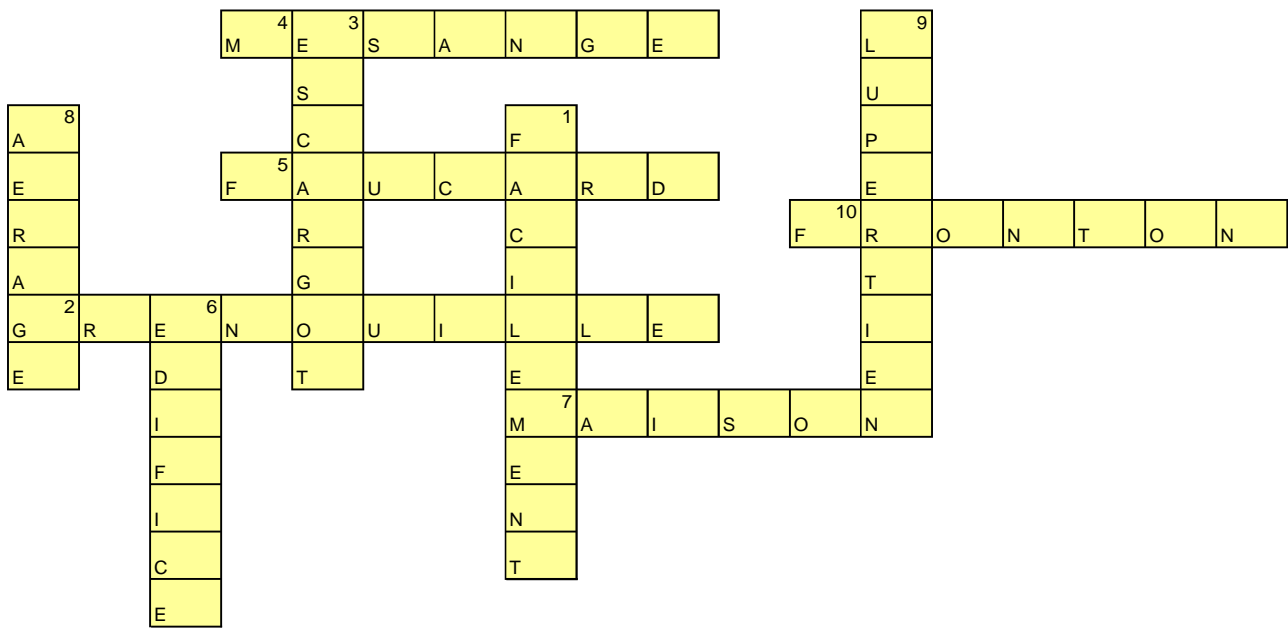
Croatie=Zagreb

Azerbaïdjan=Bakou

Bosnie Herzégovine=Sarajevo

Lituanie=Vilnius

Solution au jeu du N° 60



vertical :

- N° 1 : faire sans aucun mal
- N°3 : il porte sa maison sur son dos
- N°8 : mesurage des terres par are
- N° 9 : c'est vous et vos voisins
- N°6 : bâtiment

horizontal

- N°2 : les Français adorent ses cuisses
- N°4 : petit passereau de la famille des paridae
- N°5 : la faux à long manche
- N°7 : demeure
- N°10 : lieu de pelote

Solution au jeu des 7 erreurs



Informations

Mairie de Saint Loubert



ADRESSE

1, Brèze

33210, Saint -Loubert

CONTACT

Tel. Mairie : 05-56-62-77-79

Christopher Latapy : 06-83-97-01-14

Romain Opillard : 06-73-63-92-39

Sylvie Gray-Lagahuzère : 06-72-12-24-28

NOUS ÉCRIRE

mairie.saintloubert@wanadoo.fr

SITE INTERNET

<http://www.saintloubert.fr>

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et jeudi : 8h30-12h30 et de 13h30-17h30

Mardi : 8h30-12h30

Sur rendez-vous les autres jours



Un Lupertien en hivers, le suivant à l'automne ...

Pour que le prochain soit encore plus le vôtre

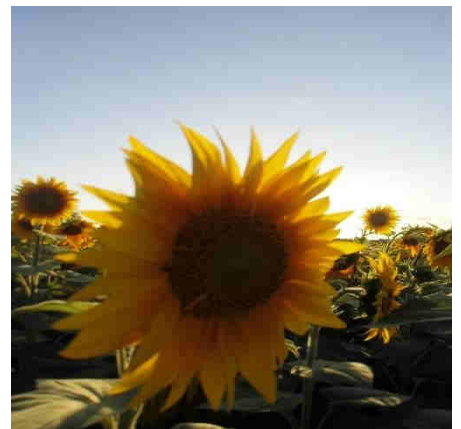
n'hésitez pas à nous confier tout ce qui vous est cher et qui

peut-être partagé :

*Recettes de famille, histoire de notre
patrimoine,*

dessins des petits et des grands, poèmes...

A très bientôt dans le prochain Lupertien



Tél : 05-56-62-77-79

Mail : mairie.saintloubert@wanadoo.fr